
Le maire d'Avanton démissionne

Le maire d'Avanton, Jean-Luc Couillault démissionne. Il a officiellement fait part de sa décision à la préfète, par courrier, la semaine dernière. Hier matin, il avait rendez-vous avec le secrétaire général de la préfecture. Il attend désormais la confirmation écrite que sa démission est acceptée. Mais il est peu probable que la préfète la refuse. Ancien patron des établissements Milleret, à Dissay, Jean-Luc Couillault avait été élu (2.150 habitants) à la tête d'une nouvelle équipe municipale, à Avanton, en 2014. Il estime que, désormais, *« les conditions ne sont plus réunies pour exercer [son] mandat sereinement »*. Jugeant *« plus sage »* de laisser ses mandats de maire et de vice-président de la communauté de commune, il se déclare *« particulièrement triste et malheureux »* de devoir le faire... Mais se refuse d'évoquer les raisons qui ont altéré sa relation avec son équipe rapprochée. *« Je ne veux pas de polémique »*, déclare-t-il, précisant qu'il *« espère que [sa] démarche va servir à maintenir une dynamique collégiale en faveur des Avantonnais »*.
